

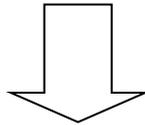
Comment s'inscrire à la rentrée ?

Je participe à la réunion de mise en place des horaires de cours au courant de la semaine du 4 septembre.

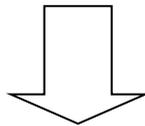
(cf. la date et l'horaire fixés sur la fiche de mise en place des emplois du temps)

Celle-ci ne donne pas accès aux cours.

Passage obligatoire le 9 septembre pour validation de l'inscription.

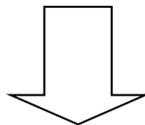


Je complète la fiche d'inscription et y joint les éléments nécessaires (**certificat médical obligatoire**, soutien à la demande de subvention communale, le cas échéant)



Je passe à l'EMDV le **samedi 9 septembre** entre 8h00 et 13h00.

Je dépose mon dossier d'inscription et mets en place le règlement des écolages.



Je peux participer aux cours.